



je veux divorce au chili rapidement

Par **lichy**, le **23/08/2010 à 15:55**

Bonjour, je suis mariée au Chili et séparée depuis 10 ans et je suis partie en France avec mes deux enfants où j'ai refait ma vie avec un Français donc j'ai eu un enfant. Je vis avec lui depuis 8 ans. Je voudrais divorcer de mon mari chilien qui est au pays. Mes enfants sont scolarisés et je n'ai aucun titre de séjour. Ne pouvant pas me déplacer dans mon pays, quelle démarche dois-je faire pour divorcer et me remarier avec le père de mon fils ? En sachant que mes deux enfants ne voient jamais leur père et qu'il ne s'en soucie jamais. Comment faire pour divorcer rapidement et me remarier ? Merci

Par **mimi493**, le **23/08/2010 à 17:51**

Allez au Consulat du Chili en France. Ils vous renseigneront. Mais il est possible, que vous ne puissiez pas divorcer sans être présente, ni même certain que vous puissiez divorcer si votre époux ne veut pas.